



Département des Bouches-du-Rhône
 Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
 de
 LA FARE LES OLIVIERS
 13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2024_31 - OBJET : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'Ecole Paul Doumer - Lot n°4 « Menuiseries extérieures » - Avenant n°2

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

RAPPELLE que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Paul Doumer, il a été lancé un marché de travaux par lot séparé. Le Lot n°4 : « Menuiseries extérieures » a été attribué à la SAS PROVENCALE D'ALUMINIUM.

RAPPELLE que par décision du maire n° 2023-9 du 20 janvier 2023 a été conclu un avenant n°1 qui abroge la clause de sauvegarde prévue à l'article 3.2 – Variation des prix du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

INFORME que des modifications dans les prestations de la SAS PROVENCALE D'ALUMINIUM ont été apportées en plus et moins-values telles que :

1 - BÂTIMENT F - INTERVENTION SUR 32 VOLETS ROULANTS	1 605.00
2- BÂTIMENT F - FOURNITURE ET POSE CONSOLES POUR SUPPORT VIDEO-PROJECTEUR	3 553.00
3- FOURNITURE ET POSE 1 STORE AU BAT B3	1 440.00
4- BÂTIMENT B - FOURNITURE DE 2 TELECOMMANDES SUPPLÉMENTAIRES SHED (STORE ET OUVRANT)	720.00
5- BÂTIMENT B, C, D - FOURNITURE ET POSE HABILLAGES DE FINITION STORE/PLACO – BAT B, C, D et RDC	7 089.00
6- BÂTIMENT E - FOURNITURE ET POSE DE PRECADRES SUR CHASSIS A FACETTES	20 502.00
7- BÂTIMENT E - MODIFICATION ENSEMBLE ENTRÉE OUEST	3 060.00
8 - BÂTIMENT E - REMPLACEMENT DE 3 INVISIVENTS PAR 3 STORES	5 670.00
9 - BÂTIMENT E - AJOUT D'OUVRANTS SUR 4 MENUISERIES	2 536.00
10 - BÂTIMENT E - AIDE À LA POSE SUPPLÉMENTAIRE SUITE MODIFICATION DE CHÂSSIS	1 760.00
11- BÂTIMENT G - dépose et repose menuiserie + volet roulant +coffre tunnel	630.00
12- BÂTIMENT G - fourniture et pose de 2 châssis fixes triangles	6 040.00
TOTAL PLUS-VALUES	54 605.00

1- BÂTIMENT G - Non remplacement des menuiseries	-36 542.00
2- BÂTIMENT A- stores non réalisés	-4 325.00
3 - BÂTIMENT E - OSCILLO BATTANTS REMPLACÉS PAR OUVRANT À LA FRANCAISE	-560.00
4 - BÂTIMENT E- ENSEMBLES ENTRÉES SUPPRIMÉS	-25 918.00
5 - BÂTIMENT E - CHASSIS SOUFFLET SUPPRIMÉ MEX E017	-376.00
TOTAL MOINS-VALUES	-67 721.00

TOTAL GENERAL	-13 116.00
----------------------	-------------------

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le 25/04/2024

ID : 013-211300371-20240423-DM_2024_31-CC



Ces modifications engendrent une moins-value de 2,27% par rapport au montant initial du marché.

DECIDE, en conséquence, de conclure un avenant n°2 avec la SAS PROVENCALE D'ALUMINIUM dont l'incidence financière est la suivante : -13 116,00 € HT soit – 15 739,20 € TTC, portant le montant du marché à 565 544,99 € HT soit 678 653,99 € TTC.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 23 avril 2024.

POUR LE MAIRE
le 1^{er} Adjoint

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jérôme MARCILIAC', written over the printed name.

